

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 mars 2014

Le Conseil d'Administration de Club Méditerranée a décidé le 07 mars 2014 de fixer au 30 avril 2014 à 14h00 la date de l'Assemblée Générale Annuelle et Extraordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2013, initialement prévue le 25 avril 2014.

Cette décision fait suite à l'information donnée par la Cour d'appel de Paris selon laquelle elle rendrait le 29 avril 2014 sa décision sur les recours en annulation initiés par Charity & Investment Merger Arbitrage Fund (« CIAM ») et l'Association de Défense des Actionnaires Minoritaires (« l'ADAM ») dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par Gaillon Invest.

* * *

Contacts

Presse : Caroline Bruel tél : 01 53 35 31 29

caroline.brue1@clubmed.com

Analystes : Pernette Rivain tél : 01 53 35 30 75

pernette.rivain@clubmed.com